

Programme 2023 des ateliers de prévention des risques professionnels



**Vous êtes adhérent
de l'AMIEM,
inscrivez-vous
gratuitement
à nos ateliers**



Programme

**Inclus dans
la cotisation**

- 1** Aide à la mise en place de l'évaluation des risques dans les TPE / PME
- 2** Webinaire « Optimiser son aménagement au bureau ou en télétravail »
- 3** Troubles Musculo Squelettique (TMS)
- 4** La santé du dirigeant, premier capital immatériel de l'entreprise !
- 5** Prévention et performance : une alliance gagnante pour votre entreprise !
- 6** Webinaire « Réussir son projet de conception des lieux et postes de travail »
- 7** Plan particulier de sécurité et de protection (PPSPS) de la santé et modes opératoires
- 8** Accompagnement à la mise en place de l'évaluation des risques chimiques dans les TPE/PME
- 9** Bruit et vibrations
- 10** Vous travaillez de nuit ou à des horaires irréguliers
- 11** Sensibiliser vos équipes aux enjeux des risques professionnels
- 12** La consommation de substances psycho actives en milieu professionnel

Pour consulter ce catalogue en ligne et vous inscrire :
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Pour nous faire remonter vos besoins et vos remarques :
<https://www.amiem.fr/nous-contacter/contact-prevention/>





Présentation

La réforme des services de santé se met en oeuvre progressivement depuis l'entrée en vigueur au 1er Avril 2022 de la nouvelle loi « Santé au travail ».

Au-delà du changement d'appellation des Services de Santé au travail interentreprises (SSTI), qui deviennent des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI), les objectifs recherchés sont multiples : Renforcer la prévention en entreprise, prévenir la désinsertion professionnelle et améliorer le suivi médical et individuel des salariés.

Sur le volet prévention, traité entre autres par ce catalogue, l'AMIEM a depuis très longtemps mis à disposition de ses adhérents des ressources humaines mobilisables sur tout l'éventail des risques professionnels : ergonomes, toxicologues, psychologues du travail, chargé de maintien, hygiénistes et préventeurs généralistes. A ce titre, la réforme ne fait que nous conforter dans les choix opérés depuis plusieurs années.

Pour une vision complète des accompagnements et du conseil que nous mettons d'ores et déjà en place à travers nos équipes pluridisciplinaires, vous pouvez vous baser sur le document « contreparties de l'adhésion » disponible à l'adresse suivante :

<https://www.amiem.fr/document-categorie/adhesion/>

En lien avec ce constat, le catalogue fait toujours la part belle aux thématiques les plus fréquemment demandées : le travail sur écran et le document unique sont très appréciés.

Nous essayons également de proposer des approches innovantes ou d'aborder des risques plus méconnus : l'approche prévention et performance de l'OPPBT, la santé du Dirigeant, ainsi que « réussir son projet de conception » en font partie. Si ces thèmes vous sont moins familiers, nous sommes convaincus de leur pertinence pour vous aider à construire une culture de prévention en entreprise.

A noter que nos infirmiers de santé au travail (IDEST) sont également de plus en plus mobilisés sur le volet sensibilisations. Il ont désormais en charge 3 sujets : le travail de nuit, les addictions, et le jeu jeriskquoi.

Dans le courant de l'année 2023, nous vous proposerons au moins une réunion supplémentaire avec notre partenaire de l'OPPBT. Celle-ci portera sur les troubles musculo-squelettiques (TMS).

Avant chaque session, vous serez informés par les newsletters que nous vous adressons.

Je remercie nos partenaires qui relaient ces informations et animent ces ateliers à nos côtés : l'UDEM, l'OPPBT et l'AST 35 notamment.

Comme à chaque diffusion de ce document, je vous invite à revenir vers nous pour échanger, nous remonter vos besoins et nous mettrons tout en oeuvre pour vous accompagner.

Thomas Le Nai
Directeur de l'AMIEM



(*) Pour rappel, ces sensibilisations sont incluses dans votre cotisation quelle que soit leur durée, leur format et ne font donc pas l'objet d'une facturation complémentaire.



Sensibilisation N° 1

Aide à la mise en place de l'évaluation des risques dans les TPE / PME



Public visé

Personnes en charge de la mise en place et du suivi du document unique dans les entreprises de 1 à 50 salariés.

Pré-requis éventuels

L'existence de la fiche d'entreprise réalisée par votre service de santé au travail est un plus.



3 heures

Je m'inscris



OPPBTB
Les professionnels BTB

Contexte

Le document unique est la transposition par écrit de l'évaluation des risques professionnels liés à une entreprise. Tout employeur est tenu de rédiger un document unique afin de prévenir les risques et prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser la sécurité et la santé des salariés.

Objectifs

- Identifier les dangers présents au sein de votre entreprise
- Evaluer et hiérarchiser les risques auxquels sont soumis vos salariés
- Entamer la rédaction de votre document unique et votre plan d'action

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 10 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

Selon le public inscrit, l'OPPBTB apportera son expertise.

Pour un autre accompagnement (webinaire, accompagnement individuel en entreprise) -> Nous contacter.

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Webinaire « Optimiser son aménagement au bureau ou en télétravail »



Contexte

Depuis quelque temps, le télétravail s'est largement développé et parfois dans l'urgence. Avez-vous pris le temps de réfléchir à l'aménagement de votre poste de travail, que ce soit à domicile ou en entreprise ?

Objectifs

Sensibiliser les salariés aux effets sur la santé du travail sur écran et proposer des solutions pratiques pour le réglage et l'aménagement de leur poste.

Effectif maximum par session

100 connexions

Public visé

Tout salarié concerné par le travail sur écran.

Pré-requis éventuels

Connexion internet adéquate, carte son.

1 heure 

Je m'inscris



Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Sensibilisation N°3

Troubles Musculo Squelettiques (TMS)

Public visé

Employeur, encadrant ou toute personne en charge de la prévention.

Pré-requis éventuels

Aucun.

 2 x 4 heures

Je m'inscris



Contexte

Les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) représentent aujourd'hui la première cause de maladie professionnelle reconnue. Toutes les entreprises sont concernées. Des démarches et des outils existent pour mieux appréhender la prévention des TMS.

Objectifs

1^{ère} demi-journée

- Définir les TMS
- Permettre d'identifier les facteurs de risque d'apparition des TMS sur une situation de travail
- Présenter les étapes et les acteurs clés d'une démarche de prévention TMS.

2^{ème} demi-journée

- Traiter des cas concrets identifiés au sein des entreprises participantes.

Effectif maximum par session

10 personnes

Union des Entreprises
MEDEF - MORBIHAN

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

La santé du dirigeant, premier capital immatériel de l'entreprise !



Contexte

Le santé est un état complet de bien-être physique, mental et social. Pour le dirigeant, sa santé est un allié incontournable de celle de son entreprise. Dans un contexte d'évolution de la société et des services de santé au travail, il est aujourd'hui important d'accompagner les dirigeants sur ce sujet.

Objectifs

- Sensibiliser le dirigeant sur sa santé et l'importance de la préserver à travers des données théoriques et chiffrées
- Présenter des leviers d'action possibles
- Proposer un temps d'échanges et de réflexions sur des problématiques rencontrées

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 8 personnes par groupe (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Public visé

Dirigeant.

Pré-requis éventuels

Aucun.

3 heures 30 

Je m'inscris



Sensibilisation N°5

Prévention et performance : une alliance gagnante pour votre entreprise !



Public visé

Chefs d'entreprises et chargés de la prévention en entreprise.

Pré-requis éventuels

Aucun.



1 heure 30

Je m'inscris



Contexte

En quoi la prévention des risques professionnels peut-elle devenir un facteur de performance de l'entreprise ?

Venez découvrir comment la prévention des risques peut devenir un argument économique, une force pour votre entreprise.

Objectifs

Investir dans du matériel, aménager votre atelier ou vos véhicules, organiser vos chantiers, former vos collaborateurs : savez-vous que ces actions ont un impact positif sur votre activité ? Une étude menée par l'OPPBTBTP le démontre. Elle met en évidence que les entreprises engagées dans des actions concrètes de prévention sont gagnantes. Près d'une centaine d'actions couvrant 90 % des métiers du secteur ont été éditées sous forme de fiches synthétiques mises à votre disposition. Ces exemples ont vocation à vous donner des arguments à même de justifier et démontrer l'impact positif, dans toutes ses dimensions, y compris économiques, des démarches de prévention.

Effectif maximum par session

10 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

OPPBTBTP
Le professionnel BTP

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM :

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Webinaire « Réussir son projet de conception des lieux et postes de travail »



Contexte

Un projet de conception / réaménagement de vos lieux et postes de travail est à l'étude ou en cours dans votre entreprise ? C'est l'occasion de prendre en compte, en amont et de façon pérenne, les aspects santé, sécurité et bien être de vos salariés.

C'est aussi le moment d'intégrer des éléments décisifs dès les phases initiales du projet. En effet, les actions correctives a posteriori ne sont pas toujours réalisables et ont bien souvent un impact financier non négligeable.

Objectifs

Découvrir le rôle d'un ergonome et les différents types d'accompagnements, en fonction de l'avancée du projet de conception et/ou d'aménagement ainsi que leurs plus-values au travers d'exemples concrets.

Effectif maximum par session

100 inscriptions.

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM :
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Public visé

Employeur, encadrant, responsable technique ou toute autre personne en charge d'un projet de transformation /conception des lieux et postes de travail.

Pré-requis éventuels

Aucun.

1 heure 

Je m'inscris



Sensibilisation N°7

Plan particulier de sécurité et de protection (PPSPS) de la santé et modes opératoires



Public visé

Employeur, encadrant, personne en charge de la prévention et/ou de la définition des modes opératoires dans les entreprises relevant essentiellement du BTP

Pré-requis éventuels

Aucun.



2 heures

Je m'inscris



Contexte

En cas de co-activité, l'entreprise qui intervient sur un chantier, seule ou en présence d'autres entreprises, établit un plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS).

Ce document indique les mesures de prévention à prendre pour chaque entreprise afin de pallier aux risques liés à ses opérations.

Il peut être complété par des modes opératoires (MO) qui décrivent et encadrent les différentes phases de travail.

Objectifs

- Rappeler le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit le PPSPS
- Connaître les personnes concernées (rédacteurs/utilisateurs)
- Apporter les moyens/méthodologie pour réaliser un PPSPS opérationnel, ainsi que les modes opératoires associés.

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 10 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM :

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Accompagnement à la mise en place de l'évaluation des risques chimiques dans les TPE/PME



Contexte

Du fait des enjeux de santé importants que revêt l'exposition à certains agents chimiques dangereux, dont les produits cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques, l'AMIEM souhaite accompagner ses adhérents sur cette thématique.

Outil utilisé : logiciel Seirich – Maitrise des fondamentaux.

Objectifs

- Donner les bases réglementaires et techniques liées à cette famille de risques
- Aider au repérage des CMR dans les produits utilisés par une meilleure exploitation des FDS
- Connaître la démarche globale pour évaluer le risque chimique dans son entreprise

Donner des outils pratiques pour aider à réaliser son évaluation

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 12 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM :
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Matériel : apporter son PC avec le logiciel Seirich déjà installé

Public visé

Personnes en charge de la mise en place et du suivi du document unique dans les entreprises.

Pré-requis éventuels

L'existence d'une évaluation des risques professionnels à jour est un plus.

6 heures 

Je m'inscris



Sensibilisation N°9

Bruit et vibrations



Public visé

Employeurs ou chargés de prévention.

Pré-requis éventuels

Aucun.



Journée

Je m'inscris



Contexte

Le bruit et les vibrations restent des risques fréquemment présents en entreprise.

Les services de santé au travail et d'autres acteurs proposent une large palette de conseils en lien avec ces risques.

Suite à ces sessions, l'entreprise doit, in fine, être capable de juger et décider des options les plus pertinentes pour améliorer sa prévention.

Objectifs

- Présentation générale des notions techniques et médicales sur les expositions au bruit et aux vibrations et leurs conséquences
- Aspects réglementaires
- Mieux appréhender les différents types d'intervention proposées par les services de santé sur ces champs
- Choisir les réponses techniques les plus adaptées aux situations remontées par les employeurs ou les salariés

Effectif maximum par session

- 10 personnes
- L'utilisation de cas concrets sera favorisée, depuis l'expression du besoin jusqu'à l'interprétation des résultats
- Manipulation du matériel de mesure / présentation de différents types d'EPI et caractéristiques

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM :

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Union des Entreprises
MEDEF - MORBIHAN



Vous travaillez de nuit ou à des horaires irréguliers ?



Contexte

Le nombre de travailleurs de nuit et/ou postés augmente. Les conséquences sur la santé de ces salariés n'est plus à démontrer : troubles du sommeil, de l'humeur, risque d'accidents du travail graves, diabète, obésité et augmentation du risque de cancer. Une information sur ces conséquences avec une sensibilisation de l'importance du sommeil et de sa gestion, en fonction des horaires de travail, sera proposée.

Objectifs

Comprendre pour agir en termes de bien-être au travail :

- Le sommeil : son rôle, son mécanisme
- Les grandes règles de l'équilibre veille-sommeil, chronobiologie
- Les principes généraux de l'équilibre alimentaire

Apprendre à mieux organiser son temps de sommeil et de repos, et à bien s'alimenter, en fonction de ses contraintes professionnelles dans le cadre du travail de nuit et posté.

Effectif maximum par session

12 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates / Inscriptions

Lieu : dans votre entreprise ou dans nos locaux selon la disponibilité.
Dates : à définir en fonction des contraintes de l'entreprise.

Public visé

Salariés exposés au travail de nuit et/ou posté.

Pré-requis éventuels

Information de l'employeur et des éventuelles instances représentatives du personnel sur les risques liés aux divers troubles du sommeil et de l'équilibre alimentaire.

2 heures 

Je m'inscris



Sensibilisation N°11

Sensibiliser vos équipes aux enjeux des risques professionnels



Public visé

Salariés tous secteurs et tous contrats.

Pré-requis éventuels

Visite de l'entreprise éventuelle avec échanges avec la direction.



2 heures

Je m'inscris



Contexte

Une prévention efficace des risques professionnels regroupe les actions collectives ou individuelles. Celles-ci évitent l'apparition d'un danger lié au travail effectué ou à son environnement, ou en diminuent les impacts.

Le jeu « JE RISQKOÏ ? » est un outil ludique et pédagogique innovant pour sensibiliser sur des risques professionnels et des thématiques de santé au travail.

Objectifs

- Connaître les différents risques professionnels (bruit, risque chimique, risque biologique, manutention, accident de travail, ambiance thermique) et des thématiques santé (sommeil, hygiène de vie, addictions, ...)
- Aborder des thématiques de santé
- Mettre en situation pour induire de la réflexion et de l'échange
- Faire l'expérience de certains risques professionnels par la simulation
- Donner des conseils de prévention

Effectif maximum par session

Jusqu'à 15 personnes – réparties en 3 équipes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates / Inscriptions

Lieu : dans votre entreprise ou dans nos locaux selon la disponibilité.
Dates : à définir en fonction des contraintes de l'entreprise.

La consommation de substances psychoactives en milieu professionnel



Contexte

Engager des actions de prévention des conduites addictives en milieu professionnel ne se limite pas à l'application de la réglementation en vigueur ni à la mise en place de procédures de contrôle. Les conséquences sur la santé (trouble du sommeil-trouble du comportement/de l'humeur) et pour l'entreprise (absentéisme-accident du travail/accident du trajet-productivité) ne sont plus à démontrer. L'AMIEM vous propose une sensibilisation sur les consommations et les pratiques addictives avec ou sans produit par le biais d'un support théorique ainsi que des outils interactifs et pédagogiques.

Objectifs

- Informer les acteurs de l'entreprise sur les conduites addictives
- Initier une démarche de prévention
- Utiliser des supports pédagogiques et échanger sur des cas concrets
- Accompagner / orienter vers les professionnels de santé et/ou le réseau identifié sur le territoire

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 10 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

Lieux / Dates / Inscriptions

Lieu : dans votre entreprise ou dans nos locaux selon la disponibilité.
Dates : à définir en fonction des contraintes de l'entreprise.

Public visé

Employeurs et salariés.

Pré-requis éventuels

Aucun.

1 heure 30 

[Je m'inscris](#)



Notes personnelles

A series of horizontal dashed lines for taking notes, spanning the width of the page.



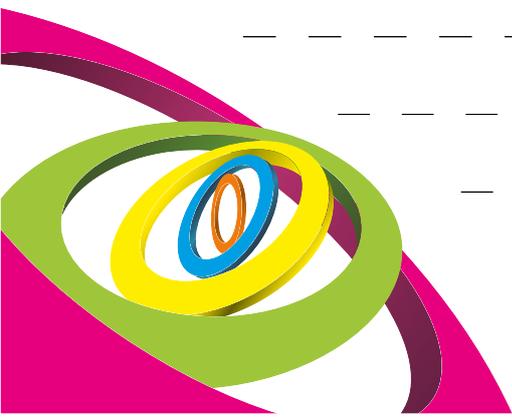
Notes personnelles

A series of horizontal dashed lines for writing notes, spanning the width of the page.



Notes personnelles

A series of horizontal dashed lines for writing notes, spanning the width of the page.



Formez gratuitement vos salariés à la prévention des risques grâce au

E-LEARNING

**Simple
& rapide**



L'AMIEM propose en libre accès 10 modules d'e-learning à destination de ses entreprises adhérentes (Evaluations des risques professionnels, Risque bruit, Risque chimique, Risque manutention, Risque TMS, ...)

<https://www.amiem.fr/e-learning/>

AMIEM

Association **M**édicale **I**nter-**E**ntreprises
du **M**orbihan et Localités Limitrophes

1 Chemin de Locmaria Pantarff
CS 45591
56855 CAUDAN Cedex

02 97 362 262

www.amiem.fr

